

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |



SIR JAMES CRAIG

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 4

AVRIL 1898

No 4

SAINT-PAUL DE CHESTER

La paroisse de Saint-Paul de Chester est une des plus anciennes des Cantons de l'Est. Elle est située à neuf milles d'Arthabaskaville.

La première chapelle a été bénite le 12 février 1857 et servit au culte jusqu'en 1873.

Cette année-là, le 30 janvier, se fit la bénédiction solennelle de la seconde chapelle, construite à deux milles plus bas que l'ancienne, sur le chemin Craig, au bout du chemin Saint-Philippe. Elle mesurait cent pieds de longueur sur cinquante de largeur. Le choix du site de cette chapelle fut la cause d'un démêlé qui fit du bruit, à cette époque, parmi les paroissiens. Comme toujours, les gens étaient divisés sur le site à choisir. Les divisions allèrent même si loin que les autorités, pour rétablir la paix, furent obligées d'user de rigueurs.

L'église actuelle, très belle construction de pierre, fut livrée au culte le 12 mars 1897. Elle mesure cent cinquante huit pieds de longueur par soixante et cinq de largeur. La sacristie a cinquante huit pieds de longueur sur trente-neuf de largeur et est à deux étages.

Voici la liste des curés de Saint-Paul de Chester : MM. T. Lacoursière, premier desservant, 1857-1860 ; D.-S. de Carufel, 1860-1866 ; Agénor Moreau, 1866-1875 ; Edouard-R. Lafèche, 1875-1878 ; Charles Trudel, 1878-1883 ; Dosithée Comeau, 1883-1884 ; J.-B.-Hercule Bellemare, curé actuel.

R.

LES CAVEAUX DE LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

I

Le 14 juin 1640, la modeste chapelle de Notre-Dame-de-Recouvrance, élevée par les soins de Champlain, et dotée par lui quelques semaines avant sa mort, devenait la proie d'un incendie désastreux. En ce jour tristement mémorable, tout ce que la ville embryonnaire renfermait d'édifices religieux fut ruiné : la chapelle de Champlain, où reposaient les restes du fondateur de Québec ; l'église paroissiale ou Notre-Dame-de-Recouvrance ; enfin la résidence ou presbytère des Jésuites chargés de la cure. Pareil désastre ne s'était encore vu. La population, étant alors très limitée, les offices du dimanche eurent lieu dans une des chambres de la maison des Cent-Associés, sise rue Sainte-Anne. François de Ré, plutôt connu sous le nom de Monsieur Gand, premier commis de la grande Compagnie, y tenait feu et lieu. En catholique dévoué à la religion et aux ministres de Dieu, il s'empessa d'offrir aux Jésuites la moitié du premier étage pour la célébration des offices divins. Les fidèles pénétraient dans cette chapelle improvisée par un espèce de pont décline, au-dessous duquel l'on pouvait circuler à l'aise. Le système était primitif, mais il valait encore mieux qu'une échelle.

Cette chapelle servit pendant plusieurs années aux fins du culte. L'on ne commença en effet la construction de l'église paroissiale que sept ans après la destruction de Notre-Dame-de-Recouvrance. Bien

qu'elle ne fut terminée qu'en 1657, l'on y dit la messe dès 1650. Le Père Poncet y célébra l'office de Minuit. L'on serait tenté de croire que la liste des inhumations dans l'église neuve s'ouvrit seulement en 1657, après son parachèvement. Mais tel n'est pas le cas, car dès le 11 septembre 1654, Jacqueline Potel, femme de Jean Bourdon, venait chercher sa dernière demeure dans le temple encore inachevé. C'est, toutefois, le seul exemple que nous puissions citer. La seconde inhumation eut lieu le 7 juillet 1657, trois mois après que le supérieur des Jésuites y eut présidé à l'office du samedi-saint.

A dater de cette époque, il ne se passera guère d'année qui ne soit témoin de sépulture dans les caveaux de l'humble église, destinée à devenir cathédrale et puis basilique. L'on enterrait les corps dans la nef, et dans les chapelles dites de Saint-Joseph, de Sainte-Anne et du Scapulaire. Il serait bien difficile aujourd'hui de préciser l'endroit de ces chapelles par rapport au corps principal de l'église. Vers 1670 l'on commence à voir figurer dans les registres la chapelle de la Sainte-Famille, et en 1706 celle de Notre-Dame-de-Pitié. Le registre de l'année 1709 semble mentionner pour la dernière fois le nom de cette chapelle. Ces changements de vocables sont propres à dérouter le plus habile antiquaire et force nous est d'avouer notre incompetence à débrouiller un tel chaos.

Quoi qu'il en soit, les inhumations, commencées en 1654, se sont continuées sans interruption jusqu'en 1877, lors des travaux d'exhumation et de

déblaiement qui se firent à cette époque, et dont le résultat fut la découverte de 760 crânes dans la nef et les chapelles latérales. Ajoutant à ce chiffre 80 cercueils de prêtres et de laïques, et les 9 évêques dont les ossements furent déposés dans les caveaux du sanctuaire, on peut dire sans exagération que près de 900 personnes ont reçu les honneurs de la sépulture dans la vénérable église de Notre-Dame de Québec. Tous ces morts privilégiés dorment aujourd'hui dans une fosse commune, le long du mur de la chapelle Sainte-Anne, à l'endroit le plus rapproché de la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Celle-ci renferme les cendres de quatre gouverneurs français, parmi les plus estimés : Frontenac, Callière, Vaudreuil et Jonquière. Un marbre placé sur la muraille qui sépare la chapelle de Notre-Dame de Pitié de la nef, indique que ces personnages furent transférés de l'église des Récollets où ils avaient d'abord été déposés.

N'est-il pas à présumer, en outre, que les ossements de Champlain reposent dans la basilique ? Rien ne le prouve, mais peut-on se faire à l'idée que les autorités religieuses et civiles aient pu abandonner le fondateur de Québec dans son *sépulcre particulier* dont parlent les *Relations des Jésuites*, si ce sépulcre était réellement en dehors de l'église ? Une pareille incurie serait un fait inoui dans les annales canadiennes.

II

Parcourir tous les registres de la paroisse afin de dresser la liste des inhumations pendant deux siècles et quart, serait une tâche herculéenne. Aussi ne

l'ai-je pas entreprise. Je me suis borné à compulser le registre mortuaire du dix-septième siècle et des dix premières années du dix-huitième, afin d'avoir une idée assez juste du nombre et de la qualité des personnes que cette époque reculée fournit aux caveaux de l'église paroissiale. C'est ainsi que j'ai pu relever cinquante sépultures de 1654 à 1700, et un nombre égal de 1700 à 1710. C'est un relevé de cent noms que j'ai dû faire.

Entrons tout de suite dans les détails, en procédant par ordre chronologique.

1654—11 septembre : Jacqueline Potel, morte des suites d'une chute. Jean Bourdon, son mari, était un personnage dans la colonie. Il cumulait les fonctions de procureur-général du roi et d'ingénieur en chef. Nous lui devons la première carte de Québec et de ses environs. De son mariage étaient issus huit enfants, dont quatre furent religieuses : deux hospitalières et deux ursulines. L'une des premières partagea avec trois de ses compagnes de l'Hôtel-Dieu l'honneur d'avoir fondé l'Hôpital-Général. Jean Bourdon devait, quatorze ans plus tard, être inhumé tout à côté de sa femme, dans la chapelle alors appelée du Scapulaire.

1657—7 juillet : Ce jour-là eut lieu la seconde inhumation. Catherine de Cordé, épouse de René le Gardeur de Tilly, souche de la noble et nombreuse famille des le Gardeur de Repentigny, de Tilly, de Villiers, etc, fut enterrée sous le banc de la famille, du côté du chœur, à main gauche.

1657—26 juillet : Guillaume Gautier de la Chenaye, fils aîné de Philippe Gautier, sieur de Comporté, vient en troisième lieu sur la liste des inhumations. Il avait épousé, en 1648, Esther de Lambourg, fille de Nicolas de Lambourg, sieur de la Feuillée. Son corps fut déposé dans la nef " au bas et joignant le banc de M. Denis ". (Simon Denis, sieur de la Trinité).

1657—9 décembre : Charles Sevestre, commis du magasin des Cent-Associés, fut enterré sous son banc. Il était le deuxième fils d'Etienne Sevestre et de Marguerite Petitpas, et il avait eu sept enfants qui firent alliance avec les Martin, les Nepveu, les de Lessart, les Rouer, Loyer et de Niort.

1659—10 avril : Pierre Nolin dit la Fougère fut enterré près de son banc, à main droite, en entrant dans l'église. Sa femme s'appelait Marie Gachet. Il ne paraît pas qu'ils aient eu de descendance.

1659—11 mai : Antoine Martin dit Montpellier, marié à Denise Sevestre, fille de Charles Sevestre dont il vient d'être fait mention, était soldat et cordonnier. Nous lisons dans le *Journal des Jésuites* qu'à ses noces " on dansa une espèce de ballet, savoir cinq soldats. " Martin fut déposé à côté de son beau-père.

1659—5 octobre : Fut inhumé, ce jour-là, dans l'église, Nicolas Macart dit Champagne, marié à Marguerite Couillard, fille de Guillaume, veuve en premières noces de Jean Nicolet, le célèbre coureur de bois et interprète. A son contrat de mariage, passé le 12 octobre 1646, devant Maître Bancheron,

assistaient : M. de Montmagny, gouverneur ; Rene et Louis Maheu, cousins de la future épouse ; Louis Couillard, son frère ; Marie Renouard, femme de Robert Giffard ; Pierre de Launay, commis ; Jean Gagnon, prêtre ; Gilles Nicolet, prêtre ; René Robineau ; Nicolas Fromage, sieur de Trois-Monts, et Jacques de la Ville.

Toutes les filles de Macart firent de beaux mariages. Les gendres furent : Charles le Gardeur, sieur de Villiers ; Charles Bazire, receveur des droits et domaines du roi ; Charles d'Alogny, marquis de la Grois, capitaine d'une compagnie franche ; Pierre Bécart, sieur de Grandville, capitaine de troupes, lieutenant d'une compagnie franche ; Jean-Baptiste Deschamps, sieur de la Bouteillerie.

1660—Il n'y eut qu'un seul enterrement en 1660, et ce fut celui de Marguerite Meillot, veuve de Pierre Brincosté, qui s'était noyée revenant de Beauport dans une chaloupe. Elle fut inhumée près de la porte de l'église, à main droite.

1661—15 janvier : Inhumation de Marie Langlois, épouse de Jean Juchereau, sieur de Maure. C'était la mère de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, gendre de Robert Giffard, premier seigneur de Beauport. Juchereau et sa femme faisaient partie de la première émigration du Perche, en 1634. Souche de la famille Duchesnay.

1661--28 mars : Inhumation de Jean Côté, chef de la nombreuse famille de ce nom, et dont on retrouve aujourd'hui des descendants dans tous les coins de la Province. Côté avait épousé, en 1635,

Anne Martin, fille aînée d'Abraham Martin, dit l'Écossais, pilote royal, qui a légué son nom aux Plaines et à la Côte d'Abraham, et à son pays une honorable descendance.

1661—4 mai : Marie Pichon, veuve de Charles Sevestre, est enterrée à côté de son mari, mort deux ans auparavant.

1661—30 mai : Françoise Pinguet, épouse de Vincent Poirier dit Bellepoire. Elle s'était mariée en premières noces avec Pierre de Launay, l'un des commis du magasin des Cent-Associés, lequel fut tué par les Iroquois le 28 novembre 1654. Françoise était la fille aînée de Louis-Henri Pinguet. Elle avait suivi ses parents partis de France, en 1636, pour le Canada. Son frère Noël donna à l'Église un prêtre distingué et deux religieuses ursulines. Les alliances de cette famille sont aussi remarquables que nombreuses. Notons, entre autres, les familles Hazeur, Chambalon, Testard de Montigny, de Peiras, Hubert et Morin.

Pinguet et sa femme Louise Bouche étaient natifs du Perche.

1661—24 juin : Ce jour-là il y eut trois enterrements dans l'église : Jean de Lauzon, sénéchal de la Nouvelle-France, Nicolas Couillard et Ignace Sevestre. Tous trois avaient été tués par les Iroquois, deux jours auparavant, sur l'île d'Orléans.

Le sénéchal était fils de l'ancien gouverneur de Lauzon, et frère de Charles de Lauzon-Charny, grand-vicaire de Mgr de Laval.

Nicolas Couillard, fils de Guillaume, n'était âgé que de vingt ans.

Sevestre était l'aîné des enfants de Charles : 24 ans à sa mort.

Cet événement sinistre produisit une vive indignation dans toute la colonie contre ces barbares Iroquois, qui semaient partout la désolation avec l'assassinat.

1663—26 novembre : Jean-François Bissot fut inhumé dans la chapelle Saint-Joseph, au côté droit de l'autel. Le défunt, âgé de 14 ans, était l'aîné des enfants de François Bissot, sieur de la Rivière, bourgeois, marié à Marie Couillard, petite-fille de Guillaume. Encore une famille distinguée par ses alliances avec les Jolliet, la Valterie, Gourdeau, Trottier. Louis Jolliet, hydrographe du roi et l'un des découvreurs du Mississipi, était le gendre de Bissot.

1664—18 novembre : Catherine-Gertrude Couillard, la plus jeune des filles de Guillaume, fut inhumée dans la chapelle Saint-Joseph. Elle avait épousé, le 6 février précédent, Charles Aubert de la Chenaye, commis de la Compagnie des Indes-Occidentales, et n'était âgée, à sa mort, que de seize ans.

1665—16 octobre : Jean Gloria fut enterré dans la nef, du côté droit en entrant dans l'église. Deux de ses filles furent religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec.

1665—27 octobre : Henri Bourdon, fils de Jean, âgé de quinze ans, fut inhumé dans la chapelle du Scapulaire, près de sa mère Jacqueline Potel.

1667—14 septembre : Marie Macart, fille de Nicolas et femme de Charles le Gardeur, sieur de Villiers. Elle s'était mariée, le 16 janvier 1663, à l'âge de 17 ans. Assistaient à son contrat de mariage : le gouverneur d'Avaugour, le Père Jérôme Lalemant, Madame de la Peltrie, le chevalier des Cartes, le Gardeur de Tilly, François Bissot de Vincennes et Claude Bazire.

Marie Macart était la petite-fille de Guillaume Couillard par sa mère qui, étant devenue veuve du célèbre Jean Nicolet, avait épousé Nicolas Macart, dit Champagne.

1668—13 janvier : Jean Bourdon, sieur de Saint-François, fut inhumé dans la chapelle du Scapulaire (1). Ce personnage remarquable était arrivé à Québec en 1634, en même temps que MM. Lesueur de Saint-Sauveur et Gilles Nicolet, deux prêtres séculiers. C'étaient des amis intimes. Bourdon jouissait d'une haute réputation de science et de vertu, et il peut être considéré à bon droit comme l'un des hommes les plus distingués de son temps. " M. Bourdon est mort très chrétiennement ", lisons-nous dans le *Journal des Jésuites*.

1670—25 janvier : Catherine Sevestre, épouse de Louis Rouer de Villerai, fut inhumée dans la chapelle de la Sainte-Famille. C'est la première fois qu'il est fait mention de cette chapelle. Cependant elle pouvait exister depuis quelque temps déjà, vu qu'il n'y eut pas d'inhumation dans l'église entre

(1) On serait porté à croire que cette chapelle changea de nom à partir de l'année 1668.

les années 1668 et 1670. La chapelle de la Sainte-Famille n'aurait-elle pas remplacé la chapelle du Scapulaire ?

Catherine Sevestre était fille de Charles et de Marie Pichon, morte depuis plusieurs années.

1671—17 juin : Jacques Descailhaut, sieur de la Tesserie, conseiller au Conseil Souverain, à l'âge de 44 ans. Il avait épousé Eléonore de Grandmaison, veuve de Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, assassiné à l'Île d'Orléans, le 29 mai 1663, par l'un de ses domestiques qui mit ensuite le feu à la maison de son maître. Mademoiselle de Grandmaison perdait, ce jour-là, son quatrième mari. Elle avait d'abord épousé Antoine Boudier, sieur de Beauregard, puis François de Chavigny, puis Jacques Gourdeau, et enfin M. de la Tesserie. Cette noble femme a donc laissé une postérité nombreuse, grâce à des alliances multipliées. C'est d'elle que sont issus les Chavigny de la Chevrotière, les Fleury de la Gorgendière, les Rigaud de Vaudreuil, les Douaire de Bondy et les Taschereau.

1675—30 septembre : Marie Favery, veuve de Pierre le Gardeur de Repentigny, qui fut lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-France. C'est la mère de J.-B. le Gardeur, premier maire de Québec, et de Charles le Gardeur, sieur de Villiers.

1677—17 décembre : Charles Bazire, receveur des droits et domaines du Roi, était, à sa mort, âgé de 53 ans. Sa femme, Geneviève Macart, épousa en secondes noces François Prévost, major du château Saint-Louis, puis gouverneur des Trois-Rivières, et

en troisièmes noces, Charles d'Alogny, marquis de la Grois.

1679—27 novembre : Denis-Joseph Ruelle d'Auteuil, conseiller du roi et son procureur-général au Conseil Souverain, fut inhumé dans la chapelle Sainte-Famille. Il était âgé de 62 ans. Sa femme s'appelait Claire-Françoise du Clément.

Ancêtre des d'Auteuil dont il existe encore de nombreux rejetons.

1680—13 novembre : Charles - Philippe - Marie Gaultier, âgé de 7 ans, fils de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, conseiller du roi, et prévôt des maréchaux de France. Sa mère Marie Bazire, était sœur de Charles, décédé trois ans auparavant.

1684—12 avril : Claude le Camus, femme de Claude Charron, sieur de la Barre, second échevin de la ville de Québec sous la mairie de J.-B. le Gardeur de Repentigny.

1685—25 août : Jean Bergier, prêtre séculier, était arrivé de France depuis quelques jours seulement, et se destinait au séminaire des Missions-Etrangères. M. l'abbé de Saint-Vallier, plus tard évêque de Québec, l'avait amené avec lui en Canada. M. Bergier fut le premier prêtre déposé dans les caveaux de l'église paroissiale.

1686—22 juillet : Gilles Boguinet ou Boivinet, agent général de la Compagnie " en la ferme du roi de ce pays ", était âgé de 47 ans ou environ lorsqu'il se noya dans la rade de Québec, à son arrivée. Il avait épousé, l'année précédente, Marguerite Sei-

gneuret, veuve de Louis Godefroy, fils de Jean-Baptiste Godefroy de Linctôt.

1686—4 mai : Marie Laurence, veuve d'Eustache Lambert, marchand, fut inhumée dans la chapelle Sainte-Famille. Une de leurs filles épousa René-Louis Chartier de Lotbinière, conseiller du roi.

1686—5 septembre : Jacques-Nicolas Dupont, âgé de 11 ans, fils de Nicolas Dupont, sieur de Neuville, s'était noyé en se baignant.

1687—4 août : Jean Garrault, marchand.

1687—22 novembre : Philippe Gaultier, sieur de Comporté. Cette famille a donné plusieurs religieuses aux Ursulines. Les demoiselles de Comporté unirent leur sort aux Riverin, aux Peuvret et aux du Tisé.

1688—24 septembre : Geneviève (le nom de famille manque au registre), épouse de Pierre Chevalier, "contrôleur pour Messieurs de la Compagnie."

1689—6 juillet : Daniel Bécart fils aîné de Pierre Bécart, sieur de Grandville, capitaine de troupes, lieutenant d'une compagnie franche. Daniel était le filleul du gouverneur de Courcelle, et il se trouvait par sa mère Anne Macart, l'arrière-petit-fils de Guillaume Couillard. Il était âgé de 20 ans.

1689—31 juillet : Claude Porlier, marchand, mourut à l'âge de 37 ans. Il avait épousé Marie Bissot, fille de François Bissot.

1691—27 mai : Pierre Allemand, mari de Louise Douaire de Bondy, laquelle épousa, en 1693, Nicolas Pinault, marchand de Québec. Louise de Bondy

était la petite-fille de François de Chavigny et d'Éléonore de Grandmaison.

1692—6 mars : Anne Soumande, épouse de François Hazeur. Elle était sœur de Louise Soumande, première supérieure de l'Hôpital-Général, et de Louis Soumande, prêtre du séminaire de Québec. L'abbé Thierry-Hazeur, qui prit possession du siège épiscopal pour Mgr Pourroy de l'Auberivière, était fils d'Anne Soumande. Une de ses filles devint la femme du célèbre docteur Sarrazin. Un autre enfant, du nom de Pierre, se fit prêtre et mourut, en 1725, alors qu'il était curé à la Pointe-aux-Trembles, près Québec.

1692—15 avril : Marie-Anne Pinguet, épouse de Louis Chamballon, notaire royal et médecin. Elle s'était mariée en premières noces avec Léonard Hazeur-Desormaux, de qui elle eut un fils du nom de Charles, ordonné prêtre en 1706.

1695—9 octobre : Mathieu Damour, sieur de Chaufour, conseiller au Conseil Souverain, âgé de 77 ans. Il avait épousé, en 1652, Marie Marsolet, fille aînée de Nicolas Marsolet, le fameux interprète des Français auprès des nations algonquines, ancêtre des Lemire, des Guyon. Plusieurs enfants de Damours s'établirent en Acadie. Il y eut les Damours de Freneuse, de Clignancourt, de Louvières, de Courberon et de Plaine.

1695—15 novembre : Marie-Madeleine Lambert, fille d'Eustache et épouse de René-Louis Chartier de Lotbinière, n'était âgée que de 33 ans. Louis-Eustache, un de leurs enfants, se fit prêtre après

être devenu veuf. Deux enfants de ce dernier embrassèrent la vie religieuse, l'un comme prêtre séculier et l'autre entra chez les Récollets.

1698—27 juin : Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, était âgée de 87 ans, quoiqu'en dise le *Dictionnaire généalogique*, qui ne lui en a accordé que 84. Elle avait épousé en premières noces Jean Clément du Vault, seigneur de Monceaux, et chevalier de Saint-Louis.

1698—2 septembre : François Viennay Pachot, marchand, âgé de 70 ans. Il avait eu de son mariage avec Charlotte-Françoise Juchereau seize enfants, dont deux filles entrèrent à l'Hôtel-Dieu.

1698—14 octobre : Joseph Dubocq, âgé de 9 ans, fils de Raymond Dubocq. Sa mère, Michelle Mars, avait épousé le 28 janvier 1697, Joseph Riverin, marchand et banquier.

1698—1 décembre : Funérailles du gouverneur Frontenac, qui fut inhumé dans l'église des Récollets. Voici l'acte mortuaire inscrit au registre paroissial :

“ Le premier jour du mois de décembre de l'an 1698, a été inhumé dans l'église des pères récollets de cette ville par Monseigneur l'ill. et reverend evesque de Quebec, Messire Louis de Buade comte de Frontenac lieutenant general et gouverneur pour le Roy dans toute l'estendue de la Nouvelle-France, lequel est decédé le vingt-huitiesme du mois de novembre de cette presente année, après avoir reçu les sacrements de penitence viatique et extreme-onction. Ont

assisté à son inhumation un grand nombre de personnes.

(Signé) FRANÇOIS DUPRÉ

Le corps du gouverneur Frontenac fut transféré à la paroisse après l'incendie de l'église des Récollets, en 1796.

1698—13 décembre : Françoise-Thérèse Dupont, épouse de François-Marie Renaud-Davenne, sieur des Meloises, capitaine d'une compagnie de la marine. Elle n'était âgée que de 28 ans, et avait eu neuf enfants, dont deux filles furent religieuses, l'une hospitalière, l'autre ursuline.

1699—22 avril : F.-Marie Renaud-Davenne des Meloises ne survécut à sa femme que de quatre mois.

1699—23 avril : Jean-Baptiste Bécart, sieur de Grandville, procureur du roi, mourut à l'âge de 29 ans. Il était filleul de Talon.

1699—29 juin : Jacques Petit de Verneuil, trésorier des troupes de la marine, âgé de 55 ans. Il avait épousé Marie Niel, veuve de Zacharie Jolliet, frère du découvreur du Mississipi.

1699—30 septembre : Marie-Geneviève Bouteville, âgée de 17 ans, épouse d'Alexandre Peuvret, sieur de Gaudarville, conseiller, secrétaire du roi, greffier en chef du Conseil Souverain.

1699—24 novembre : Marie Provost, veuve de François Hazeur, marchand de Montréal, et père de François Hazeur, dont il a déjà été question. Marie Provost avait atteint ses 78 ans.

(A suivre)

N.-E DIONNE

RÉPONSES

Le général James Murray. (III, VII, 336.)—Un incident dans la longue carrière de notre premier gouverneur anglais, James Murray, devenu lord Elibank à la mort de ses frères, peint bien la fierté et l'honorabilité de son caractère ; c'est sa conduite, en 1781, à Minorque assiégé par le duc de Crillon, à la tête d'une puissante armée française et espagnole.

Crillon, désespérant de prendre Minorque par les armes, avait tenté de corrompre le fier Écossais, en lui faisant offrir secrètement un million sterling, pour la reddition de la forteresse.

Murray, indigné, lui répondit comme suit :

“ Fort Philippe, 16 octobre 1781.

Monsieur,

Quand votre brave ancêtre fut invité par son roi à assassiner le duc de Guise, il lui fit la réponse dont vous auriez dû vous rappeler quand vous avez tenté d'assassiner l'honneur d'un homme dont la naissance est aussi illustre que la vôtre ou celle du duc de Guise.

Entre vous et moi, pas d'autres rapports que les armes à la main. S'il vous reste des sentiments d'humanité, envoyez, je vous prie, pour vos malheureux compatriotes, nos prisonniers, des vêtements ; mais qu'ils soient déposés au loin, car je n'entends pour l'avenir avoir d'autres relations avec vous, que les plus hostiles.”

Voici la réplique du duc de Crillon :

“ Monsieur,

Votre lettre nous remet chacun à sa place et confirme la haute opinion que j'ai toujours entretenue de vous. Votre dernière proposition, je l'accepte de grand cœur. ”

Minorque succomba au nombre, mais l'honneur du général anglais resta intact.

Lord Elibank mourut à Beaufort, Sussex, en juin 1794, respecté pour sa bravoure, sa haute intégrité, ses services à l'Etat.

Un de ses biographes raconte que, lors de l'embaumement de ses restes, il s'échappa, des incisions faites à son corps, des balles qu'il avait reçues sur les champs de bataille d'Allemagne et d'Amérique.

La patrie reconnaissante lui décerna une illustre tombe ; il dort son dernier sommeil, avec bien d'autres braves, sous les voûtes historiques de Westminster Abbey.

J.-M. LEMOINE

Lovell-Harrison Rousseau. (III, XI, 380.)—Lovell-Harrison Rousseau, général et homme politique américain, naquit dans le comté de Lincoln, Kentucky, le 4 août 1818 et mourut à la Nouvelle-Orléans le 7 janvier 1869. Il servit durant la guerre du Mexique (1846-48), puis dans l'armée du Nord durant la guerre de Sécession, et prit part aux batailles de Shiloh, Perryville, Murfreesboro, Chickamauga et autres. Il commandait un corps de cavalerie.

Il représenta le Kentucky au Congrès de 1865 à 1867.

J'ignore si le père du général Rousseau était d'origine canadienne.

F.-J. AUDET

Le nom de Longueuil. (III, XI, 381.)—Le nom de "Longueuil" mentionné dans les lettres d'annoblissement données par Louis XIV à Charles LeMoine était celui que ce dernier avait donné à ses premières concessions.

Pourquoi LeMoine prit-il le nom de Longueuil de préférence à tant d'autres ? M. Faillon (*Histoire de la colonie française*, v. III, p. 350) traite avec lucidité cette question.

“ Charles LeMoyne, dit-il, prit le nom de Longueuil d'un village de Normandie, aujourd'hui chef-lieu d'un canton, dans l'arrondissement de Dieppe, sa patrie. Ainsi, il est à remarquer que dans l'acte de mariage du sieur Saint-Aubin passé à Ville-Marie en 1679, le notaire, pour éloigner toute confusion, a eu soin de dire que les parents de ces époux demeuraient à Longueuil de Dieppe.

LeMoyne emprunta du pays de Normandie quelques autres noms qu'il donna à plusieurs de ses enfants, tel que celui de Marigny, pris de celui d'un village, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département de la Manche, et celui d'Iberville, emprunté au chef-lieu de ce nom à la Haie, dans la châtellenie d'Hôtot sur Dieppe.”

Cette opinion nous paraît extrêmement judicieuse et à peu près la meilleure. M. Jacques Viger, cependant, dans sa *Saberdache*, donne une origine contraire au nom Longueuil ; nous citons : “ Quelques années avant celle de son anoblissement, Charles LeMoyne avait acquis une seigneurie à l'opposite de Montréal ; il lui donna le nom de Long-ueuil, nom significatif (Long-œil), de la vue étendue qu'embrasse l'œil en le portant du littoral de cette terre sur le fleuve Saint-Laurent. Il n'hésita pas dès lors et seulement d'ajouter le “ *de Longueuil* ” à son premier nom de LeMoyne, et les lettres patentes de 1668 portent que Sa Majesté anoblit “ Charles LeMoyne de Longueuil.” M. LeMoyne est donc un gentilhomme canadien et non pas normand. ”

A ce propos, M. Benjamin Sulte déclare qu'il n'hésite pas à croire ce que dit M. l'abbé Faillon.

Il est hors de tout doute que c'est là la véritable origine du mot Longueuil ; l'explication qu'en donne M. Faillon est trop claire et trop évidente pour lui préférer l'opinion tout à fait problématique de M. Viger.

ALEXANDRE JODOIN

Le premier cabaret tenu à Québec. (IV, I, 400.)
— Nous croyons que le premier cabaret tenu à Québec d'une manière régulière et suivant la loi, a été celui de Jacques Boisdon, (nom significatif et qui, au besoin, pouvait servir d'enseigne à la porte d'une auberge), en 1648, ainsi qu'on peut le constater par une ordonnance du Conseil d'alors, qui se lit comme suit : " Sur la requête présentée au Conseil par M. Jacques Boisdon tendant à ce qu'à l'exclusion de tout autre il lui fut permis de tenir boutique de pâtisserie à Québec et hostellerie pour tout allans et venans, le Conseil inclinant à la susdite requête l'a accordée et enterriné aux conditions suivantes :

Premièrement, qu'il ferait sa demeure à la place publique, non loin de l'église, pour y avoir commodité entre autres de s'aller chauffer en lui payant ce que de raison.

2. Qu'il ne souffrirait aucun scandale ni yvrognerie, blasphemes, jurements ni jeux de hasard en sa maison.

3. Que les dimanches et les fêtes, pendant les grandes messes, vespres, sermons et catéchisme, sa maison serait vidée de personnes étrangères et fermée.

4. Qu'il serait soigneux de garder les ordres et reglemens qui seront établis pour le trafic et le commerce.

Le Conseil de sa part lui accorde la susdite exclusion de tout autre en cet office pour six ans. Et qu'il luy soit passé huit tonneaux gratis en une ou plusieurs années et qu'il se serve pour trois ans de la brasserie appartenant à la communauté.

Fait et arrêté au Conseil étably par sa majesté à Québec, ce dix-neuf septembre mil six cent quarante-huit.

D'Ailleboust, H. Lalemant, Giffard, De Chavigny, Godefroy, J. Boisdon. "

On ne trouve aucune mention de Boisdon dans Tanguay. Le *Journal* ainsi que les *Relations* des Jésuites sont aussi muets sur son compte.

PHILÉAS GAGNON

Les descendants du Dr La Terrière. (IV, II, 410.)
—Le Dr de Sales LaTerrière, fils du comte de Sales LaTerrière, d'Alby, en France, avait eu une fille et deux fils. La fille, mariée à M. Lehoullier, de Québec, n'a pas laissé d'enfants. Mais les deux fils, Pierre et Marc-Pascal, ont laissé un grand nombre de descendants. Je ne connais pas les descendants du Dr Pierre de Sales LaTerrière, l'aîné des fils, parce que, marié à une demoiselle Bulmer, de Hampton Court, près de Londres, il est allé demeurer à Londres, et, lorsqu'il est mort, dans un voyage qu'il avait fait aux Éboulements, ses enfants ont cessé d'avoir des relations suivies avec leurs parents du Canada. Tout ce que je puis dire, c'est qu'un de ses petits-fils était, il y a quelques années, officier dans l'armée anglaise dans l'Inde.

Quant au cadet, le Dr Marc-Pascal, qui a représenté l'ancien comte du Saguenay à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, puis a été conseiller législatif, avant la confédération, pour la division des Laurentides, il a eu quatre fils et deux filles. Les fils et l'aînée des filles sont décédés. Mais l'un des fils, le Dr Edmond de Sales LaTerrière, marié à une demoiselle Juchereau Duchesnay, a laissé un fils, le notaire Edmond de Sales LaTerrière, seigneur des Éboulements. L'autre fils, Xavier de Sales LaTerrière, marié à une demoiselle Slevin, a laissé trois fils : Edouard, Pascal et Gustave, et cinq filles : Corine, mariée au Dr Fitzpatrick, Blanche, mariée à M. Gustave Rinfret, Eva, Yvonne et Marie-Ange.

La cadette des filles de l'honorable Marc-Pascal de Sales LaTerrière est aujourd'hui la femme de l'hon. C.-A.-P. Pelletier, président du Sénat.

L'aînée, mariée à feu Frédéric Braun, secrétaire-général du département des Travaux Publics d'Ottawa, a laissé quatre fils : de Sales, Philippe, Frédéric et Paul, et deux filles, madame Edouard-B. Garneau et madame François Langelier.

NEMO

La peau d'anguille. (IV, II, 412.)—La peau d'anguille sert à beaucoup d'usages ; dans plusieurs contrées de l'Europe on en fait des liens assez forts dont on se sert pour les attelages ; en Tartarie, dans le voisinage de la Chine, cette même peau remplace, sans trop de désavantages, les vitres des fenêtres.

Au bon vieux temps, lorsque la ficelle était rare, la peau d'anguille était fort utilisée dans nos campagnes ; on fabriquait *de la babiche*, servant à l'empaquetage, à la réparation des harnais, des chaussures ; on l'utilisait pour lier la batte au manche du fléau destiné à battre le grain sur l'aire. Une peau d'anguille servait à natter la couette de nos ancêtres, plus chinois de ça que nous ; nos grand'mères ne dédaignaient pas, non plus, de l'employer au même usage. Mais aujourd'hui, le ruban se vend si bon marché que les peaux d'anguille sont décidément discréditées comme article de toilette. Allez donc faire des *suivez-moi* avec des peaux sentant l'huile rance. On se ruinerait à mener Cupidon en laisse—en gants de Jouvin avec de pareilles rênes.

Livrées désormais aux corroyeurs, au lieu d'orner la tête des cavaliers et des blondes, comme au bon vieux temps, les peaux d'anguille servent de renforts aux souliers, de cordons, de courroies ; au lieu de se mêler aux fleurs, ornements de la coquetterie, elles

se rangent franchement dans l'industrie, qui, Dieu merci, bat aujourd'hui la marche dans la voie du progrès.

A.-N. MONTPETIT

Les emblèmes des Canadiens-Français. (IV, II, 417.)—Les emblèmes distinctifs des membres de nos Sociétés Saint-Jean-Baptiste sont : un castor entouré d'un guirlande de feuilles d'érable, avec cette épigraphe : Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

J'ai fait quelques tentatives pour retrouver l'origine de ces emblèmes, mais, comme l'a écrit Gérin-Lajoie, " il est bien difficile de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, lors même que cette origine ne remonte pas bien haut. "

En effet, ces choses-là naissent on ne sait où, ni comment, ni pourquoi ; elles n'ont pas l'air de s'inventer, ni de se découvrir ; elles se font toutes seules.

Voici ce que j'ai pu recueillir.

Aux premiers banquets de la Société Saint-Jean-Baptiste qui eurent lieu à Montréal, la salle du festin " était décorée (*Minerve* du temps) de bouquets, de fleurs, et de feuillages disposés en festons. "

Parmi ceux-ci on remarquait, à l'entrée, *un faisceau de branches d'érables chargées de feuilles.* "

Au banquet du 24 juin 1836, le président de la Société, Denis-Benjamin Viger, dit, en parlant de l'érable : " Cet arbre, qui croît dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit ; mais bientôt il s'élance, et devenu grand et robuste, brave les orages et triomphe de l'aquilon qui ne saurait l'ébranler. L'érable, c'est le roi de nos forêts, c'est *l'emblème du peuple canadien !* "

Quelques mois plus tard, le *Canadien* changeait sa vignette (qui représentait un laboureur se reposant près de sa charrue et de ses bœufs), et adoptait comme emblème la feuille d'érable et le castor. " Ce fron-

tispice, disait le *Canadien*, n'a guère besoin d'explications : les emblèmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal, *la feuille d'érable, a été, comme on le sait, adopté comme l'emblème du Bas-Canada*, de même que la rose, est celui de l'Angleterre, le chardon, celui de l'Écosse, et le trèfle, celui de l'Irlande. ”

Cette citation semblerait faire croire que la feuille d'érable *venait d'être adoptée* comme l'emblème des Canadiens-Français

Quant au castor, je ne vois pas qu'il en soit fait mention dans la description des premières fêtes qui ont eu lieu à Montréal, ni auparavant. Est-ce la vignette du *Canadien* qui aurait donné à la Société Saint-Jean-Baptiste l'idée de l'ajouter à ses insignes ?

L'épigraphe “ Nos Institutions, notre Langue et nos Lois, ” est due, je crois, à M. Etienne Parent.

L'anecdote suivante, que je dois à M. Etienne Parent, fera voir mieux que toutes les dissertations possibles, l'idée mère qui a probablement suggéré à M. Duvernay la pensée d'adopter saint Jean-Baptiste comme patron du pays.

A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les rôles des milices et voyant qu'un très grand nombre de miliciens répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria : “ *D... d, they are all Jean-Baptiste !* ” A partir de là, ce fut la façon parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens-Français, Jean-Baptiste.

Un dernier trait qui ne manque pas d'intérêt : Au banquet de 1835, une des santés proposées fut : “ *A Josephite, femme de Jean-Baptiste !* ”

HUBERT LARUE

Sir James Craig, “ la peste des Canadiens. ” (IV, II, 418.)—Le 18 octobre 1807, sir James-Henry Craig débarquait à Québec pour prendre la charge

de gouverneur-général du Canada ; le 19 juin 1811, il s'embarquait pour retourner en Angleterre. On sait de quel poids a pesé sur les anciens habitants du pays l'administration arbitraire du cinquième gouverneur anglais. Ce vieux soldat, qui avait combattu contre les Français pendant de longues années, s'était accoutumé à regarder comme ennemis ceux qui tenaient à la France par leur origine et par leur langue ; il se défiait d'eux et ne pouvait les considérer comme attachés aux institutions britanniques. Ses courtisans, en tête desquels se distinguait le fameux Herman-Wetsius Ryland, nourrissaient et augmentaient les préjugés de cet homme, que la maladie rendait aigre et soupçonneux, et qui était accoutumé à ne commander que des soldats. Ce fut donc avec une immense satisfaction que les Canadiens virent son départ pour l'Angleterre.

Sir James Craig avait représenté au gouvernement anglais les Canadiens comme des ivrognes, des ignorants insolents et lâches ; ceux-ci, pour se venger de ces basses insultes, et des vexations de toute sorte auxquelles ils avaient été en butte durant son administration—qu'ils avaient qualifiée de "Règne de la terreur"—imaginèrent un procédé assez étrange, mais tout-à-fait gaulois. L'année de son départ, ils firent frapper et mirent en circulation une pièce de cuivre portant à l'avvers son effigie caricaturée entourée de cette inscription *Vexator Canadensis*, c'est-à-dire le "Tyran des Canadiens," ou en bon *canayen* : la "Peste des Canadiens" ; et au revers le même sir James Craig représenté par un horrible petit vieux impotent, en robe de chambre, tenant à la main un objet que l'on peut comparer soit à une petite épée ou à un court gourdin, et faisant des efforts pour se soulever de son siège, avec la légende significative : *Renunillos Viscapè*, 1811,

que l'on peut traduire : " Vous voudriez les anéantir ", ou encore, en *canayen* : " Vous voudriez bien les attrapper ".

Ces pièces satiriques eurent une grande vogue. Il en existe plusieurs variétés. L'émission qui en fut faite plus tard portant également la date " 1811 " eu exergue, est d'un travail moins grossier et le mot " Canadinsis " dans la légende en a été corrigé. On en connaît aussi plusieurs variétés. Toutes ces pièces, d'un modèle un peu plus fort que nos pièces de 5 centins (20 millimètres), sont en mauvaise condition et leur valeur mercantile, qui étaient de 50 centins à 75 centins il y a une vingtaine d'années, sont cotés aujourd'hui de \$3 à \$4 par les collectionneurs.

J.-W. MILLER

Les œuvres de Berquin. (IV, III, 423.)— " Armand Berquin, poète et prosateur français, né vers 1749 à Langoiran, dans la Gironde, mort le 21 décembre 1791. Ce qui est resté le véritable titre de Berquin, et ce qui a fait vivre son nom, ce sont ses ouvrages en prose, ses livres pour les enfants. Ils contiennent de petits contes, de courts récits, des dialogues et de petits drames à la portée de cet âge. Les tableaux qui passent successivement sous les yeux des jeunes lecteurs sont tracés de manière à leur enseigner leurs devoirs, à leur inspirer le goût de la vertu et l'horreur du vice. " (*Dictionnaire de Vapereau.*)

En 1807, Jacques Labrie conçut le projet de publier une édition canadienne des œuvres de Berquin,

Il annonça son projet dans le *Courrier de Québec*, dont il était un des directeurs :

" Le soussigné se propose de publier, par souscription, une édition des meilleures pièces de Berquin, avec des notes.

“ Il en sortira un volume de cent pages par mois. La collection comprendra dix-huit volumes. Le prix de la souscription pour chaque volume broché est de trente sous, payable lors de la livraison.

“ Le succès qu’ont eu en Europe les ouvrages de Berquin, le vif intérêt qu’ils y ont excité font espérer qu’une édition de ce qu’il y a de mieux sera reçue avec empressement par ceux à qui elle est très respectueusement adressée. ”

Quelque temps après, Jacques Labrie annonçait ce que contiendrait le premier volume : *le Contre-temps utile* ; *le Service intéressé*, et quelques autres petites pièces : *le Page*, drame en un acte.

Bientôt cependant Jacques Labrie dut se préparer à partir pour Edimbourg, où on l’envoyait compléter ses études médicales, et il ne fut plus question de l’édition de Berquin.

L’ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN

Les Iroquois sur les galères. (IV, III, 424.)—Au début même de son gouvernement le gouverneur Denonville, pour punir les Iroquois de l’audace qu’ils avaient montré sous son prédécesseur, M. de la Barre, prépara une expédition qui devait aller les rejoindre dans leur pays même.

Au commencement de juin 1687, tout était prêt pour la guerre. Avant d’entrer en campagne, le gouverneur et l’intendant Champigny voulurent frapper un grand coup. Celui-ci monta au fort Frontenac. Il s’y trouvait alors plusieurs Iroquois. Champigny leur offrit un grand festin. Pendant le repas, ils furent cernés par les soldats du poste et faits prisonniers au nombre d’une quarantaine.

Quelques semaines plus tard, les captifs furent acheminés sur Québec, puis embarqués pour la France.

Les pauvres Iroquois furent distribués sur les galères à Marseille. Sérigny, frère de d'Iberville, qui possédait parfaitement leur langue, leur fut donné pour interprète. Du moins c'est ce qui appert par une lettre du ministre à l'intendant des galères à Marseille :

“ Le Sieur de Sérigny n'étant plus nécessaire pour l'instruction des Iroquois, vous pouvez le renvoyer à Rochefort.

Le Roi a eu égard à ce qui lui a été représenté que ces Iroquois ont besoin d'une nourriture plus forte que celle d'ordinaire, et Sa Majesté veut bien que vous les fassiez traiter de mesme que les nègres du Sénégal.”

Dès 1688, Denonville, regrettant sans doute sa mauvaise action, demanda de renvoyer les captifs iroquois au Canada.

Le 9 février 1689, le ministre écrivait au sieur La-font :

“ Vous aurez soing d'embarquer sur le vaisseau qui portera les Invalides les Iroquois qui sont aux galères. ”

On est sous l'impression que trois de ces sauvages seulement survivaient lorsque le roi donna l'ordre de les renvoyer au Canada. Le document suivant prouve le contraire :

“ Rôle des Iroquois qui sont sur les galères du roy que Sa Majesté veut estre remis au chevalier de Beaumont pour les conduire à Rochefort, sçavoir :

Atoguen,	Chonouaest,	Achenecra,
Otongura,	Ochistac,	Oucestawa,
Cataraqui,	Oanouy,	Jiersson,
Tournagarate,	Jonochiaron,	Daguen-Duasem ,
Ochitagon.	Knakuagatier,	Grande-Ongoy,
Onouaye,	Oahan,	Ariouez Baptiste-Jean
Ratavanouart,	Scachinate,	Ocha. ”

Sérigny, leur ancien interprète, fut désigné pour les ramener de Marseille à La Rochelle, où ils devaient s'embarquer avec Frontenac, qui venait remplacer Denonville dans le gouvernement de la Nouvelle-France.

“ Dès qu'ils seront arrivés, écrivait le ministre à Bégon, intendant de la marine, ayez soin de les habiller et, sans faire beaucoup de dépenses, tenez compte de leurs goûts ; Sa Majesté est bien aise de se servir de ces sauvages pour faire la paix avec ceux de leur nation, n'étant pas à propos de continuer la guerre dans la conjoncture présente.”

Le plus important de ces captifs libérés s'appelait Ouréouharé (probablement Oauouy du *Rôle*). Frontenac, durant la traversée, puis une fois débarqué à Québec, lui témoigna les plus grands égards. Il le logea au château Saint-Louis et lui fit servir jusqu'à sa mort la paie de capitaine. Ouréouharé rendit de grands services aux Français. Il aida à Frontenac à recouvrer l'ascendant qu'il exerçait jadis sur les Iroquois.

P. G. R.

Le frère Louis. (IV, III, 429.)—Le bon frère Louis a passé un an à Nicolet, en 1806-7, comme économiste. C'est Mgr Plessis qui l'y avait envoyé. “ Le Récollet, ” comme l'appelait l'évêque, est assez souvent sur le tapis dans les lettres de Mgr Plessis et de M. Raimbault, pendant cette année, et ils en parlent en termes aigres-doux. Il s'ennuyait un peu dans sa nouvelle position à Nicolet et il était grand causeur et grand priseur : ce qui nuisait aux travaux de construction qu'il avait à conduire pour la maison. Pendant son séjour ici, il avait placé au collège un de ses neveux, du nom de Louis Fournier dit Bonami.

NICOLET

Louis-Philippe et le Canada. (IV, III, 430.)— En 1846, le père Jean-Claude Léonard, oblat, fut chargé par ses supérieurs d'une mission de confiance en France. En quittant le Canada, il s'était muni de quelques objets curieux fabriqués par les sauvages, et d'une adresse des chefs de ces sauvages du Sault-Saint-Louis pour le roi des Français. A son passage à Paris, le père Léonard fut admis auprès de Louis-Philippe, dans son château de Neuilly. Il présenta au roi l'adresse des sauvages et lui offrit les curiosités qu'il avait apportées. Louis-Philippe l'accueillit très cordialement, voulut lire l'adresse qu'on lui envoyait et qu'on avait eu soin de traduire en français ; mais quand il en vint aux noms des signataires, écrits en pur iroquois et dont plusieurs étaient d'une longueur démesurée, il ne put parvenir à les prononcer et fut obligé de les faire lire par le père Léonard. Après l'avoir entretenu quelque temps avec beaucoup de familiarité, il lui annonça qu'il allait lui faire préparer des ornements d'église et voulut qu'il vit la reine, madame Adélaïde et les princesses, qui étaient au château, ainsi que la duchesse d'Orléans, qui était protestante. Le père Léonard, qui connaissait peu la timidité, lui récita en cette langue la prière dominicale et la salutation angélique, les faisant précéder d'un grand signe de croix. Il se retira très satisfait de sa visite. La reine lui avait fait remettre une somme assez considérable et le roi lui avait promis des ornements qui devaient enrichir la sacristie du noviciat des Oblats, à Longneuil ; c'est tout ce qu'il voulait. Malheureusement la révolution de février, qui emporta un trône, emporta aussi les riches présents qui étaient destinés au Canada.

O. M. I.

QUESTIONS

432—Où siégeait le Conseil Souverain, plus tard Conseil Supérieur, à Québec ?

Avo.

433—Je vois dans un mandement de Mgr de Saint-Vallier qu'en 1700 il publia un catéchisme. Existe-t-il encore des exemplaires de cet ouvrage ? Ce catéchisme n'était-il pas la reproduction du catéchisme de Sens ? Mgr Briand, en 1777, publia, lui aussi, un catéchisme. Où me le procurer ? Mgr Panet, dans un mandement de 1829, parle du petit catéchisme (1815) de son prédécesseur, Mgr Plessis. Dans ce même mandement, il est aussi question d'un grand catéchisme. Quel est-il ?

CATÉCH.

434—A quelle époque et en vertu de quelle autorité la paroisse de Québec a-t-elle été appelée " Notre-Dame de Québec " ?

C. T.

435—Quels sont les gouverneurs qui sont morts au Canada ?

A. R.

436—Charles-Colmore Grant, actuellement en Angleterre, se qualifie de baron de Longueuil. Est-il descendant des barons de Longueuil canadiens ?

ABS

437—Quelle est la meilleure orthographe : Ottawa ou Outaouais ?

A. B.

438—Pourquoi dit-on d'un faux dévot, un hypocrite, que c'est un mangeur de pain bénit ?

REX

439—Quelle était la maison en pierre dont on voit encore les ruines sous le plancher de l'extrémité ouest de la Terrasse Dufferin, à Québec ?

CHS. H.

440—Le chevalier Johnstone, qui fut aide de camp de Lévis, était-il français ? Où est-il mort ?

SOLD.

441— Est-il prouvé qu'une loge de francs-maçons existait à Québec avant la cession du pays à l'Angleterre ?

ANTI.-F.

442—Pouvez-vous me donner la véritable orthographe du nom de Cavelier de La Salle ? Est-ce " Robert, Chevalier de La Salle " ou " Robert Cavelier de La Salle " ?

XXX

443—Passe-t-il encore des *fondeurs de cuillers* par nos campagnes ? En quoi consistait exactement l'industrie de ces ouvriers ou commerçants ambulants ?

XXX

444—Qui découvrit les chutes Niagara ? Quel est l'écrivain qui en a fait la première mention ?

RHO.

445—Quels renseignements avez-vous au sujet d'un nommé Montet qui fut avant l'an 1757 armateur des Isles du Canada ?

E. M.

446—Ferland (*Cours d'histoire du Canada*, v. II, p. 468, note), parlant de la guerre des Chicasas en Louisiane en 1736, donne comme autorité le " Récit du sieur Drouet de Richarville ". Ce " Récit " a-t-il été publié quelque part ? Dans le cas contraire, le manuscrit en a-t-il été conservé ?

E. M.

447—Quand le séminaire de Québec a-t-il vendu la seigneurie de la Petite-Nation et à qui ?

PONTIAC

448—Qui a fait coloniser l'île Jésus, près de Montréal ?

PLOUFFE